

L'écho du Tam



La lettre d'info LEADER
du GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise-Arlysière-Maurienne



Agenda

Comités d'audition locaux

- **Tarentaise** : mardi 14 mai, Moûtiers
- **Arlysière** : vendredi 17 mai, Albertville
- **Maurienne** : mercredi 15 mai, St-Jean-de-Maurienne

Comité de programmation LEADER TAM

- Mardi 4 juin, Albertville

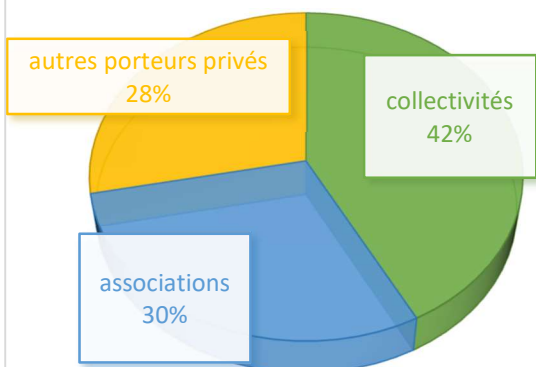


Chiffres clés

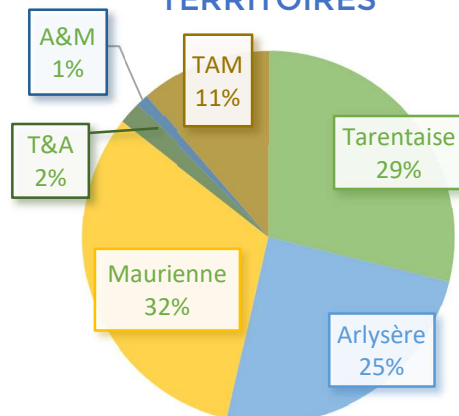
2 mois après la publication des appels à projets :

- **71 porteurs de projets** ont sollicité l'équipe technique, pour
- **97 projets**
- **2 dossiers** ont été déposés

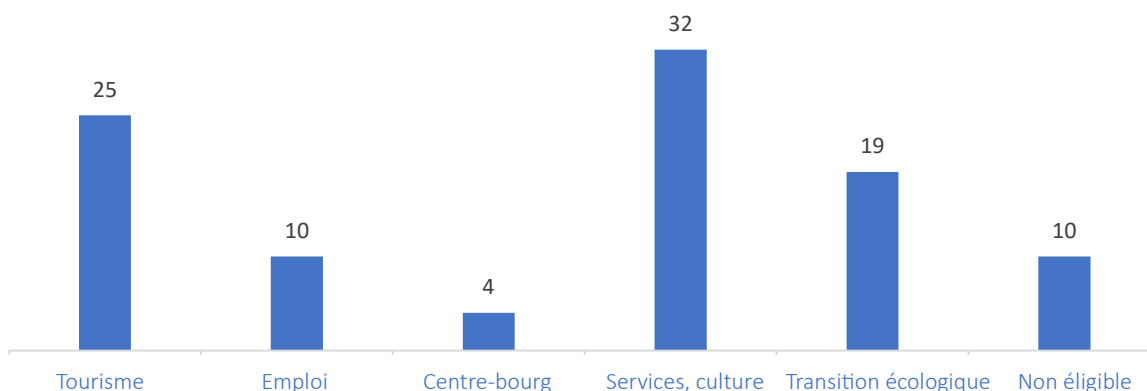
RÉPARTITION PAR NATURE DE MAÎTRE D'OUVRAGE



REPARTITION PAR TERRITOIRES



RÉPARTITION PAR APPELS À PROJETS



Formation de l'équipe

L'équipe technique a participé à plusieurs sessions de formations organisées par la Région, dans le cadre de son rôle d'autorité de gestion des fonds européens :

- Règles générales d'instruction du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : cadre réglementaire 23-27, principes de base de l'instruction des dossiers de demande d'aide, les contrôles administratifs, ...
- Prise en main de l'outil Portail Des Aides (PDA) – outil de dépôt pour les porteurs de projets et outil d'instruction pour l'équipe technique.



Echanges avec les cofinanceurs

L'équipe a échangé avec les services du Département de la Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur les cofinancements envisageables au regard de notre stratégie LEADER.

L'assemblée départementale de la Savoie, réunie le 12 décembre 2023, a octroyé au GAL TAM une enveloppe de 290 000 € !



Il s'agit de « crédits spécifiques » qui viendront abonder des demandes d'aides LEADER, pour compléter des plans de financement, notamment pour les porteurs de projet ayant un besoin indispensable de trouver une contrepartie nationale « appelant du FEADER ». La décision d'attribution de cette aide fera l'objet d'une analyse des services du département ; les dossiers devront par ailleurs rentrer dans le champ d'intervention départementale au regard de ses compétences.

On en parle !

Diffusion des appels à projets et décryptage des modalités de dépôts : plusieurs canaux de communication utilisés !

- Site Internet LEADER TAM : www.leader-tam.fr et outils de communication numériques de l'APTV, CA Arlysère et SPM
- **Mailing** aux acteurs ayant participé à la construction de la candidature et via des bases de données des acteurs des territoires (élus, techniciens des collectivités, associations locales)
- **Interventions** ou relais d'information auprès des instances des collectivités et des chargés de missions, experts thématiques
- **Présentation** devant les membres du **Conseil Local de Développement Tarentaise** avec invitation élargie aux associations et aux collectivités de Tarentaise
- **Echanges individuels** avec des porteurs potentiels de projets
- **Articles de presse** (Dauphiné Libéré)
- **Interview radio** (RCF 73)



On n'est pas tout seul !

- 2 600 GAL en Europe
- 350 GAL en France
- 13 GAL en AURA

(GAL : Groupe d'Action Locale, instance porteuse d'un programme LEADER)

Contacts : sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr leader@arlysere.fr leader@maurienne.fr



Cofinancé par
l'Union européenne